

AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Novembre 2023



Communauté de communes Ambert Livradois Forez

15 Avenue du 11 Novembre, 63600 Ambert

04.73.72.71.40

accueil@ambertlivradoisforez.fr



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

La loi climat et résilience :

L'inventaire des zones d'activités économiques (IZAE) réalisé par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez s'inscrit dans le cadre de la Loi Climat et Résilience (loi n°2021-1104 du 22 août 2021).

L'IZAE est un outil qui vise à faciliter la connaissance de l'état des différentes zones d'activités du territoire dans un objectif de réduction de l'artificialisation du foncier dans les années à venir pour enfin atteindre un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050. Il fait partie intégrante des dispositifs/outils pour atteindre l'objectif de ZAN et sa réalisation est obligatoire par les EPCI.

L'article 220 de la Loi Climat et Résilience nous apporte des précisions supplémentaires avec notamment :

- La définition des zones d'activités économiques
- Obligation de l'inventaire des zones d'activités économiques
- Procédure et calendrier de l'inventaire
- Contenu de l'inventaire
- Dispositions pour les ZAE en contrat de projet partenarial d'aménagement (PPA) ou dans les secteurs d'intervention d'une opération de revitalisation du territoire (ORT)

L318-8-1 CU : « Sont considérées comme des zones d'activité économique, au sens de la présente section, les zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire mentionnés aux articles L.3641-1, L. 5214-16, L. 5215-20, L. 5216-5, L. 5217-2 et L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales. »

L318-8-2 CU : « L'autorité compétente en matière de création, d'aménagement et de gestion des zones d'activité économique définies à l'article L. 318-8-1 est chargée d'établir un inventaire des zones situées sur le territoire sur lequel elle exerce cette compétence. »

L318-8-2 CU : « Après consultation des propriétaires et occupants des zones d'activité économique pendant une période de trente jours, l'inventaire est arrêté par l'autorité compétente. Il est ensuite transmis à l'autorité compétente en matière de schéma de cohérence territoriale et à l'autorité compétente en matière de document d'urbanisme ou de document en tenant lieu. Ce document est également transmis à l'autorité compétente en matière de programme local de l'habitat.

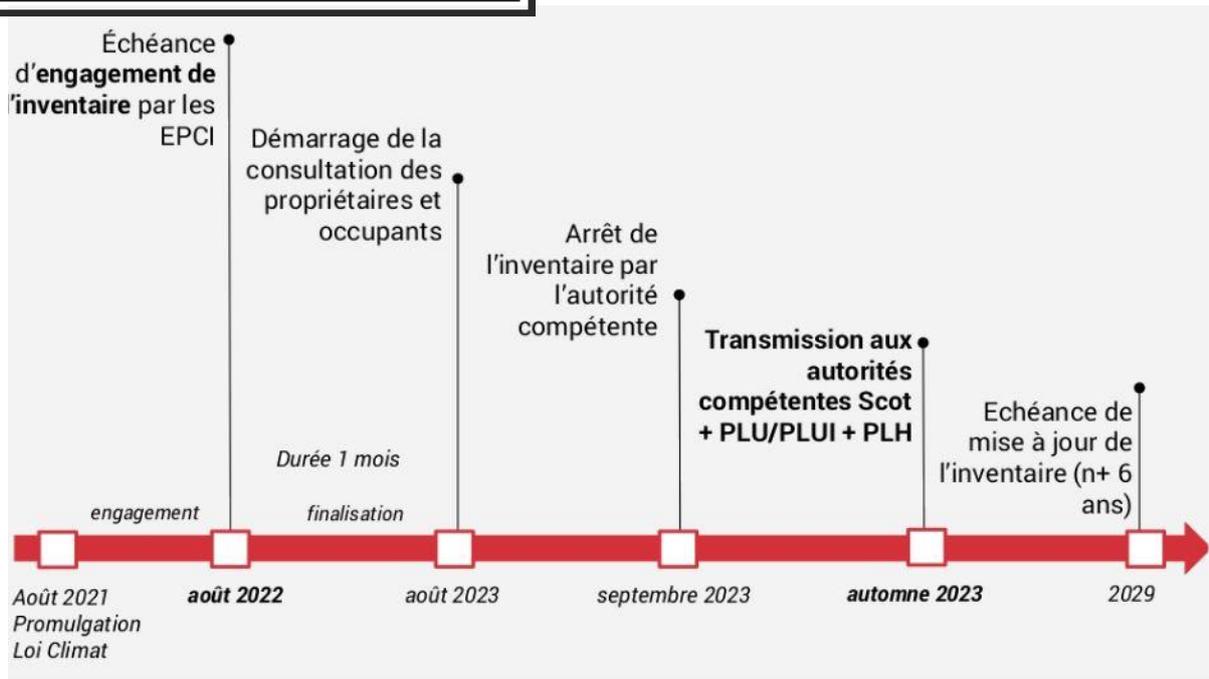
L'inventaire est actualisé au moins tous les six ans.

NOTA : Conformément au II de l'article 220 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021, l'inventaire prévu au présent article est engagé par l'autorité compétente dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi. Il est finalisé dans un délai de deux ans. »

Schéma procédure et calendrier :

AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023



Source : Webinaire AMELYSE, Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne

L318-8-2 CU : « L'inventaire mentionné au premier alinéa du présent article comporte, pour chaque zone d'activité économique, les éléments suivants :

1° Un état parcellaire des unités foncières composant la zone d'activité économique, comportant la surface de chaque unité foncière et l'identification du propriétaire ;

2° L'identification des occupants de la zone d'activité économique ;

3° Le taux de vacance de la zone d'activité économique, calculé en rapportant le nombre total d'unités foncières de la zone d'activité au nombre d'unités foncières qui ne sont plus affectées à une activité assujettie à la cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1447 du code général des impôts depuis au moins deux ans au 1er janvier de l'année d'imposition et qui sont restées inoccupées au cours de la même période. »

Méthodologie adoptée :

Dans le cadre de la réalisation de cet inventaire, nous avons procédé de la manière suivante en ce qui concerne son contenu.

Pour la réalisation de la première étape relative à l'état parcellaire des unités foncières et l'identification du propriétaire nous nous sommes appuyés sur l'expertise du pôle économie, sur le SIG de la collectivité et sur tout autre document qui ont pu nous faciliter la délimitation des zones d'activités dans un premier temps. Ensuite, à travers les données du cadastre sur le SIG, nous avons regardé la composition des zones d'activités parcelle par parcelle afin de relever le nom du (des) propriétaire(s) ainsi que la surface de celle-ci et confirmer ou non une présence de bâtie. Il convenait ensuite de reformer les unités foncières avec les informations que nous avons récoltées, à savoir qu'une unité foncière est définie comme « un ensemble de parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire ».

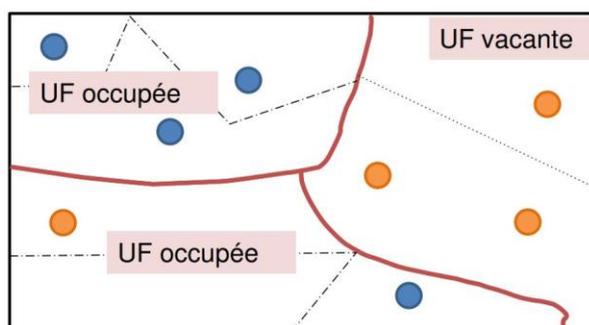
Ensuite, pour la seconde étape d'identification des occupants de la zone d'activité, nous avons encore une fois fait appel à l'expertise du pôle économie quand nous ne trouvions pas d'informations claires et cohérentes sur le référencement Google Maps/Societe.com. Pour ce qui est des locaux vacants, nous avons utilisés le fichier LOCOMVACX qui référence toutes les parcelles qui ont été assujettis à la cotisation foncière des entreprises et qui ne le sont plus depuis au moins deux ans. Une visite sur le terrain a permis de confirmer ou infirmer la présence de certaines entreprises et le caractère vacant de certaines parcelles.

Enfin, avec toutes les données collectées lors des deux premières étapes, nous avons pu établir quelques indicateurs sur les zones d'activités dont le taux de vacance demandé et calculé de la manière suivante.

Calcul du taux de vacance : cas pratique



- Périètre ZAE
- Parcelle cadastrale
- Périètre unité foncière
- Établissement actif
- Établissement vacant



1 ZAE
3 unités foncières
8 établissements dont 4 actifs et 4 inoccupés
Au sens de la loi, 1 UF vacantes et 2UF occupée
= Taux de vacance de la ZAE = 33%

AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

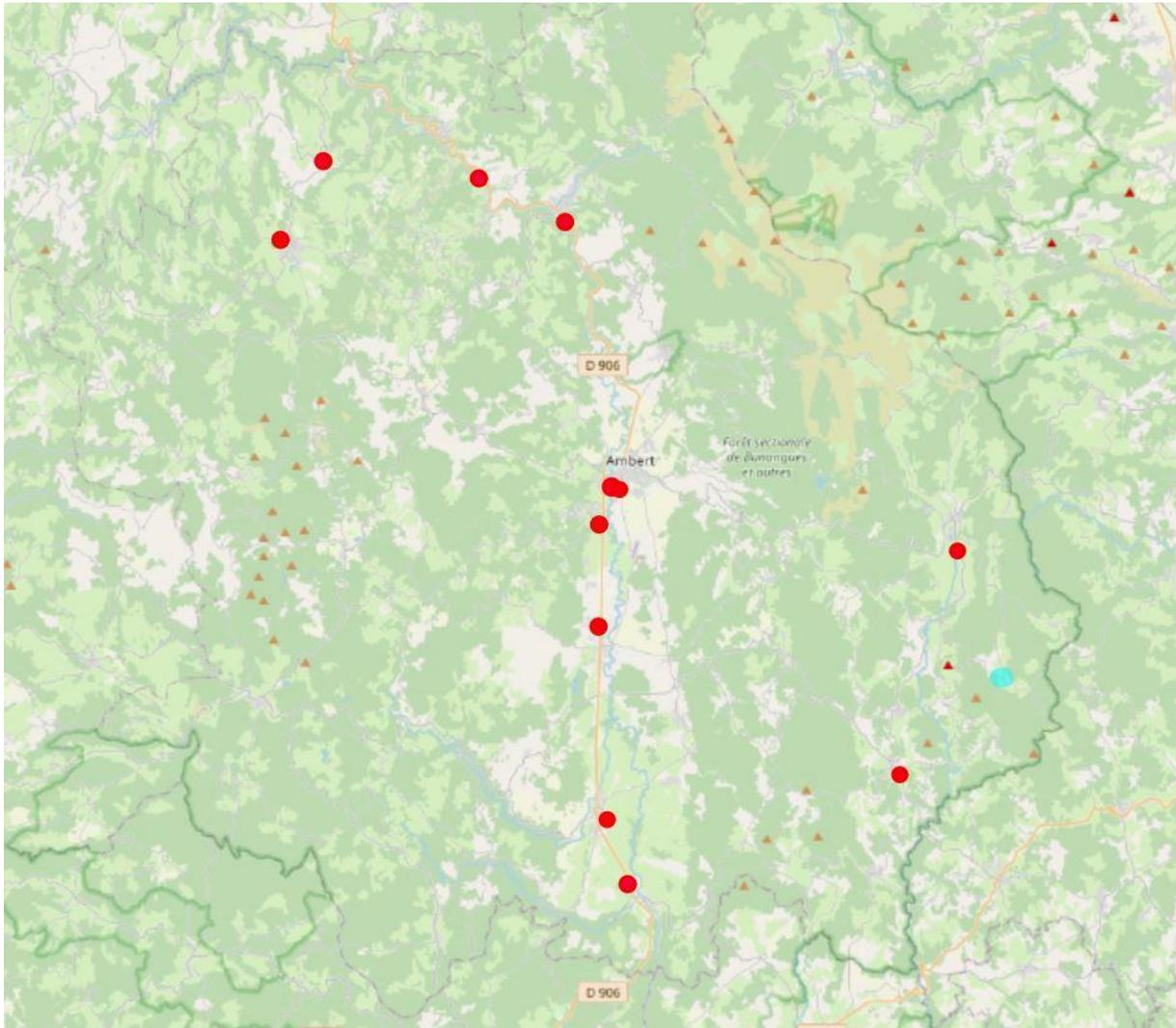
Éléments de précisions sur la vacance au nom de l'article 220 :

L'unité foncière est vierge à la fois d'établissement actifs comme de locaux vacants		L'Unité foncière n'est pas vacante au sens de l'absence d'une occupation antérieure, ne rentre pas dans le calcul de l'indice de vacance
L'unité foncière comporte au moins un établissement actif		L'Unité foncière n'est pas vacante au sens de l'article 220 de loi climat et résilience
L'unité foncière comporte au moins un établissement actif malgré la présence de locaux vacants (d'après LOCOMVAC)		
L'unité foncière comporte au moins un établissement actif malgré l'historique d'établissements fermés		
L'unité foncière ne comporte des établissements fermés avec absence de locaux vacants (d'après LOCOMVAC)		L'Unité foncière est récemment vacante mais pas au sens de l'article 220 de loi climat et résilience (pas d'absence de CFE sur 2 années consécutives)
L'unité foncière ne comporte que des établissements fermés avec présence de locaux vacants (d'après LOCOMVAC)		L'Unité foncière est vacante au sens de l'article 220 de loi climat et résilience (absence de CFE sur 2 années)
L'unité foncière ne comporte que des locaux vacants (d'après LOCOMVAC), absence d'occupation par un établissement identifié		

Ambert Livradois Forez et les zones d'activités :

On dénombre 12 zones d'activités sur l'ensemble du territoire d'ALF pour un total de plus de 140 hectares. Les tailles de celles-ci sont très dispersées puisqu'elles vont de 12 000m² pour la ZA de la Masse (Ambert) à plus de 400 000m² pour la ZA de Arlanc.

Géographiquement, elles sont situées comme suit sur le territoire.



On constate que 8 ZA sur les 12 du territoire sont situés sur l'axe Nord/Sud qui suit le fond de vallée où se concentre logiquement les activités économiques. Cet axe de circulation permet également de relier de façon plus rapide le cœur du territoire en la commune d'Ambert ainsi que d'autres localité comme Thiers où l'on retrouve l'autoroute A89, Le Puy-en-Velay etc.

On peut dire que ces ZA sont propices à recevoir des activités économiques tournées vers l'extérieur du territoire parfois à forte valeur ajoutée avec de gros industriels (Omerin, Livradois etc.), les ZA de Saint-Anthème et Viverols sont quant à elles plus isolées et permettent une plus forte contribution au tissu économique local avec des entreprises et artisans à plus petite échelle.

AR Prefecture063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

Parmi ces 12 ZA, 8 sont sous la compétence de l'EPCI et 4 sont dites « communales » car non aménagées.

Ambert Livradois Forez	Communales
ZA la Masse (Ambert)	ZA Vertolaye
ZA du Pêcher (Marsac-en-Livradois)	ZA Tours-sur-Meymont
ZA des Gournets (Saint-Anthème)	ZA Viverols
ZA du Grand Pré (Cunlhat)	ZA Arlanc
ZA de la Dinnasse (Marat)	
ZA du Luminier (Dore l'Eglise)	
ZA les Barthes (Saint-Ferréol-des-Côtes)	
ZI la Masse (Ambert)	

L'inventaire nous a permis d'établir les indicateurs suivants sur les ZAE :

NOM ZAE	SURFACE (m²)	TAUX DE VACANCE (ART.220)	TAUX DE VACANCE UF	TAUX UF NON BATIES	TAUX SUPERFICIE NON BATIE
ZA Arlanc	465143	2,94%	38,24%	44,12%	24,14%
ZI de la Masse	300832	2,56%	10,26%	2,56%	0,88%
ZA les Barthes	213649	0%	56%	60%	70,56%
ZA du Luminier	97365	0%	0%	33,33%	11,22%
ZA de la Dinasse	78046	0%	50%	60%	37,91%
ZA le Grand Pré	63327	0%	15,79%	15,79%	10,20%
ZA des Gournets	55414	0%	46,15%	46,15%	46,11%
ZA Viverols	50597	0%	16,67%	16,67%	6,92%
ZA Tours-sur- Meymont	43146	0%	25%	25%	30,33%
ZA du Pêcher	29530	0%	63,64%	54,55%	32,05%
ZA Vertolaye	20029	0%	20%	20%	6,52%
ZA la Masse	12748	0%	0%	0%	0%

AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

On constate que seul deux zones sont concernées par une vacance au nom de l'article 220, dans chacune de ces zones se trouvent une seule unité foncière vacante.

Les indicateurs ont été calculés comme suit :

- Taux de vacance art.220 = $\frac{\text{Total des unités foncières vacantes au sens art.220}}{\text{Total des unités foncières}}$
- Taux de vacance UF = $\frac{\text{Total des unités foncières vacantes}}{\text{Total des unités foncières}}$
- Taux UF non-bâties = $\frac{\text{Total des unités foncières non-bâties}}{\text{Total des unités foncières}}$
- Taux superficie non-bâtie = $\frac{\text{Somme des superficies des unités foncières non-bâties}}{\text{Superficie totale de la zone d'activité}}$

Le taux de vacance art.220 correspond aux unités foncières ayant été soumis à la CFE mais dont la totalité des bâtiments présents sur celle-ci ne sont plus assujettis à cette dernière depuis au minimum 2ans.

Le taux de vacance UF correspond lui aux unités foncières qui sont vides de tout occupant ou alors qui ne possède aucun bâti.

Le taux UF non-bâties correspond aux unités foncières n'ayant pas de bâti, elles ne sont pas obligatoirement vacantes car elles peuvent servir par exemple de parking.

Enfin, le taux superficie non-bâtie correspond au pourcentage de la ZAE pouvant être qualifié de « libre » et pouvant faire potentiellement l'objet de construction/occupation.

Les résultats obtenus sont à prendre avec prudence puisque le nombre d'unités foncières composant la zone impact plus ou moins le pourcentage obtenu.

On peut également avoir un fort taux des unités foncières vacantes ou non-bâties mais qui représente une faible surface non-bâtie sur la superficie totale de la ZA.

ZA ARLANC

Superficie : 465143m²**Nombre de parcelles : 95****Nombre unités foncières : 34****Nombre entreprises : 10****Taux de vacance (art.220) : 2,94%****Taux de vacance : 38,24%****Taux UF non-bâties : 44,12%****Taux superficie UF non-bâties : 24,14%**

UF	Parcelle(s)	Propriétaire(s)	Occupant(s)	Vacance (art.220)
1	BP : 84 ; 86 ; 230	BESSET	France MATERIAUX BATI BRICO	

AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

2	BP : 231	Mme BESSET Michele ; Mr BESSET Jean Claude	France MATERIAUX BATI BRICO	
3	BP : 238	Mr POYET Stéphane		
4	BP : 83 ; 236 ; 239 BS : 368 ; 383	ASTB	ASTB	
5	BS : 443	COMMUNE DE ARLANC		
6	ZL : 99	Mme THIOLAS Marie Louise		
7	ZL : 189	Mme DRIGEARD Monique		
8	ZL : 190	Mr GRIVEL Jean Marc ; Mme GRIVEL Marie Nathalie	AFFUTAGE DU LIVRADOIS	
9	ZL : 106	Mr MICHEL Christophe ; Mr MICHEL Jean-Luc		
10	ZL : 97 ; 185 ; 186	SCI DU PAYS D'ARLANC	CONCEPT COMPOSITES AUVERGNE 2CA	
11	ZP : 192 ; 193	LIVRALOC	LIVRALOC	
12	ZP : 1 ; 2 ; 4 ; 6 ; 14 ; 17 ; 191 ; 226 ; 228 ; 230 ; 232 ; 234 ; 240	SCI IMMOBILIERE INDUSTRIELLE D'ARLANC	SOCIETE DE GRANULES D'ARLANC	
13	ZP : 5	Mr TOURNEBIZE Michel Pierre		
14	ZP : 7	Mme POUTIGNANT Paulette Pierrette ; Mr MONEYRON Patrick Michel ; Mme MONEYRON Yannick ; Mr MONEYRON Alain ; Mme MALOSI Antonia Josette Leontine		
15	ZP : 8	GRENIER ALAIN ET CIE		X
16	BS : 435	COMPTE R	COMPTE R	
17	ZP : 242 ; 244	Mme CHAUVEL Therese		
18	ZP : 20	Mr CHEVALIER Phillipe		

AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

19	ZP : 21 ; 22 ; 23 ; 24	LES DEUX PEUPLIERS		
20	ZP : 25	Mme DESENCLOS Marie Christine ; Mme FAVIER Martine Françoise		
21	BS : 263 ; 276 ; 278 ZP : 154 ; 155 ; 156 ; 157 ; 158 ; 159 ; 171 ; 173 ; 177 ; 180 ; 181 ; 189 ; 235 ; 236 ; 237 ; 238	LA SENAUDE	ETABLISSEMENTS VEYRIERE	
22	ZP : 210	ETABLISSEMENTS VEYRIERE	ETABLISSEMENTS VEYRIERE	
23	ZP : 196 ; 197 ; 202 ; 207 ; 209	USINAGE ET TRAITEMENT DU BOIS	ETABLISSEMENTS VEYRIERE	
24	ZP : 239	CONCEPT COMPOSITES AUVERGNE 2CA	CONCEPT COMPOSITE AUVERGNE 2CA	
25	BS : 277 ; 372 ; 378 ; 382 ; 435	COMPTE R	COMPTE R	
26	BS : 375 ; 376 ; 377 ; 381	COMMUNE DE ARLANC		
27	BS : 42	COMMUNE DE ARLANC		
28	ZR : 1 ; 4 ; 94 ; 170	LIVRA-BOIS	LIVRA-BOIS	
29	ZP : 189	LA SENAUDE	ETABLISSEMENTS VEYRIERE	
30	ZP : 142 ; 143 ; 145 ; 148 ; 190	Mr CHADENAT Gerard Jean Paul		
31	ZP : 146	Mr CHADENAT Gerard Jean Paul ; Mr CHADENAT Marc ; Mme CHADENAT Annie		
32	ZP : 220 ; 221 ; 222	Mr VEYRIERES Albert Robert		
33	ZP : 218	Mr VEYRIERES Albert Robert ; Mr VEYRIERE Gabriel		
34	ZP : 219	Mr VEYRIERES Gabriel		

ZI de la Masse (AMBERT)

Superficie : **300832m²**

Nombre de parcelles : **125**

Nombre unités foncières : **39**

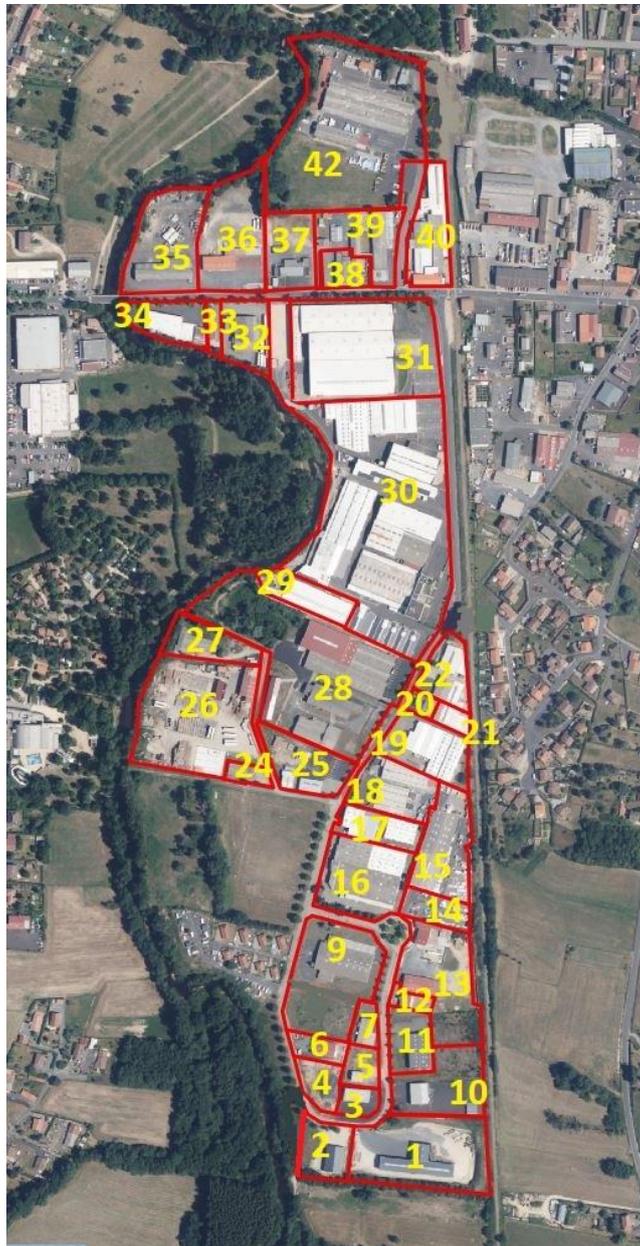
Nombre entreprises : **29**

Taux de vacance (art.220) : **2,56%**

Taux de vacance : **10,26%**

Taux UF non-bâties : **2,56%**

Taux superficie UF non-bâties : **0,88%**



AR Prefecture063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

UF	Parcelle(s)	Propriétaire(s)	Occupant(s)	Vacance (art.220)
1	YP : 95	LE MOULIN DE LA RIBBE	ETABLISSEMENTS FOURNIER	
2	YP : 127	SCI BONNAMIN PICHOIR	BONNAMIN DIDIER PICHOIR ANTOINE	
3	H : 1021 YP : 83	SCI CHEREAU IMMOBILIER	P.C.I. - PASCAL CHEREAU INCENDIE	
4	H : 977 YP : 82	RDJF		
5	H : 1020	MELIMAX	SYLVAIN JARRIX	
6	H : 976	DORE ET DOLORE	PERRETTI SAS ; LIVRADOIS FACADES	
7	H : 994	2ED	TRESSE INDUSTRIE	
9	H : 936 ; 937	PROMOTRESS ANCIENS ETABLISSEMENTS E COL	PROMOTRESS ANCIENS ETBALISSEMENTS E. COL	
10	H : 982 ; 983 ; 984 ; 1029 YP : 96 ; 97	FICLOM	TRESSE INDUSTRIE	
11	H : 960	BERAUDY ET VAURE STE NOUVELLE	BERAUDY ET VAURE STE NOUVELLE	
12	H : 1025 ; 1023	A I S T LA PREVENTION ACTIVE	AIST LA PREVENTION ACTIVE ; SECURITE INCENDIE SIA	
13	H : 918 ; 1022 ; 1024 ; 1027	RDJF	CDM FORMATION	
14	H : 914 ; 915 ; 916 ; 917	BATI PLAST	BLUETEK	
15	H : 829	CHEREAU	BLUETEK	
16	H : 962 ; 963 ; 964 ; 965	GABRIEL OMERIN FILS	TRESSE INDUSTRIE	
17	H : 745 ; 796 ; 799	TRESSE INDUSTRIE	TRESSE INDUSTRIE	
18	H : 738 ; 739	BATI PLAST	BLUETEK	
19	H : 736 ; 737 ; 742 ; 743	IFT FRANCE	I.F.T. GROUPE OMERIN	
20	H : 951	LES COPROPRIETAIRES	PLASTUB	
21	H : 741 ; 952	SCI T A	PLASTUB	
22	H : 730 ; 732 ; 740 ; 949 ; 950	PLASTUB	PLASTUB	
24	H : 565 ; 566 ; 839 ; 941	COMMUNE DE AMBERT	VESTIAIRE STADE RUGBY	

AR Prefecture063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

25	H : 927 ; 1015 ; 1016 ; 1017 ; 1018 ; 1019	SCI AMAC	SOCIETE NOM INCONNU	
26	H : 939 ; 1000	Mr HERITIER Sylvain	SARL HERITIER	
27	H : 820	SCI LE THEIL		X
28	BC : 1 H : 925 ; 930	VOLVIS	VOLVIS	
29	BC : 197	SCI LES TROIS CHENES	OMERIN	
30	BC : 12 ; 98 ; 114 ; 115 ; 171 ; 174 ; 175 ; 177 ; 184 ; 185 ; 186 ; 190 ; 191 ; 192 ; 193 ; 194 ; 195 ; 196 ; 198	OMERIN SAS	OMERIN	
31	BC : 116 ; 117 ; 156 ; 157 ; 158 ; 159 ; 160 ; 161	SCI LES TROIS CHENES	OMERIN	
32	BC : 205	LC DAUPHIN	DAUPHIN (LC DAUPHIN)	
33	BC : 101 ; 206	METM	ADREC AUVERGNE	
34	BC : 14 ; 80	SCI LES TROIS CHENES	IMPRO VISION	
35	BC : 15	DEPARTEMENT DU PUY DE DOME	DISTRICT AMBERT CENTRE INTERVENTION ROUTIER	
36	BC : 16	STE TRANSPORTS MAISONNEUVE	STDM	
37	BC : 105	MAISONNEUVE J C ET BERN		
38	BC : 82 ; 109	Mr BEAL Jean Claude	CARROSSERIE BEAL	
39	BC : 19 ; 106 ; 107 ; 108 ; 110	BEAL INOX	BEAL INOX ; SOFRA INOX	
40	BC : 45 ; 89 ; 90 ; 91 ; 92 ; 93 ; 94 ; 95 ; 96 ; 103 ; 119 ; 120	SCI AMAC	OMERIN	
42	BC : 23 ; 122 ; 126	UNIFRAX FRANCE	UNIFRAX FRANCE	

**ZA les Barthes
(SAINT-FERREOL-DES-COTES)**

Superficie : 213649m²

Nombre de parcelles : 45

Nombre unités foncières : 25

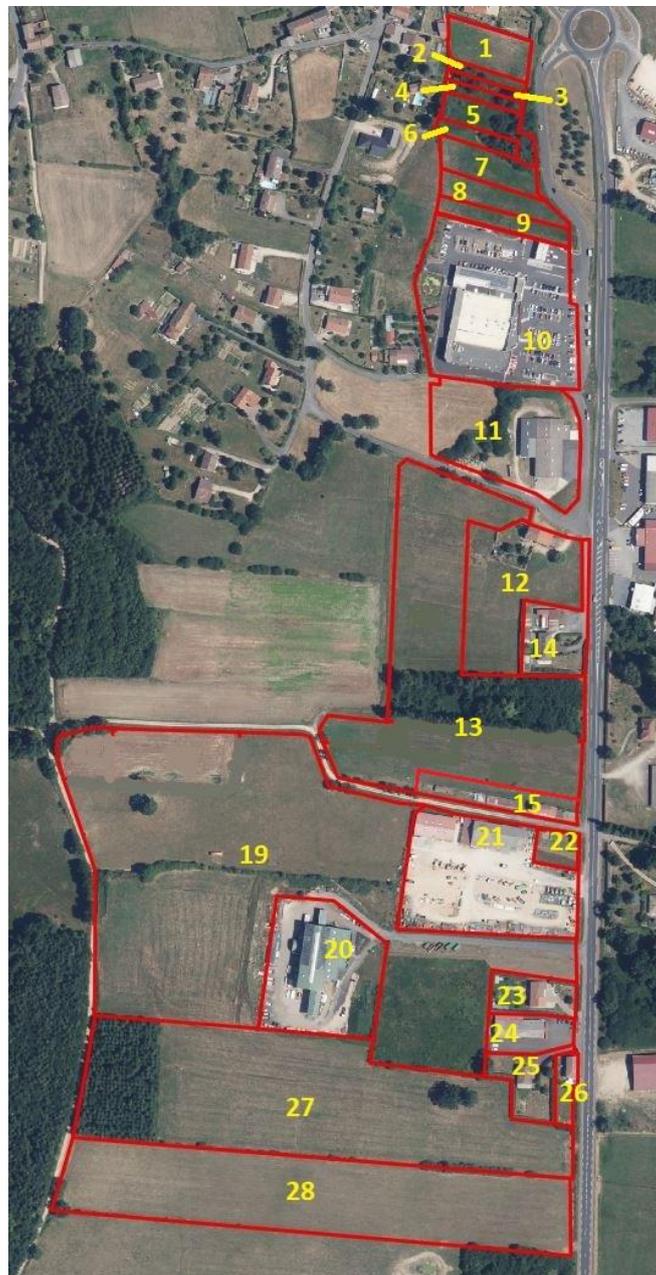
Nombre entreprises : 8

Taux de vacance (art.220) : 0,00%

Taux de vacance : 56,00%

Taux UF non-bâties : 60,00%

Taux superficie UF non-bâties : 70,56%



AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

UF	Parcelle(s)	Propriétaire(s)	Occupant(s)	Vacance (art.220)
1	E : 382	Mr COUDEYRAS Jean-Louis ; Mme COUDEYRAS Pascale		
2	E : 381	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ		
3	E : 380	Mme HAYET Henriette		
4	E : 379	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ		
5	E : 2017	Mr DEBITON Emmanuel ; Mr DEBITON Phillippe		
6	E : 377	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ		
7	E : 2021	Mme FAURE Annie		
8	E : 2025	Mme MAREYNAT Françoise		
9	E : 2027	Mme BOHATIER Josiane ; Mr CLAUD Jean Louis		
10	E : 490 ; 2030 ; 2033 ; 2036 ; 2037 ; 2040	DU GRAND PRE	JOLDE (Intermarché)	
11	E : 2067	SOPAP	SOPAP	
12	ZA : 35	Mr VIALATTE Gérard Maurice ; Mme VIALATTE Marie-Thérese		
13	ZA : 33 ; 34 ; 38 ; 191 ; 192	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ		
14	ZA : 194	Mr MONTEILHET Thierry ; Mme MONTEILHET Huguette	Mr MONTHEILET Thierry	
15	ZA : 188	Mme DUC Denise		
19	ZA : 5 ; 8 ; 9 ; 10 ; 15 ; 19 ; 20 143 ; 214	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ		
20	ZA : 202 ; 204	SCI DE LA CROIX	AMBERT BENNES ; AMBERT AUTOMATISMES ; FER DU LIVRADOIS	
21	ZA : 145 ; 146	Mr VIDALIN Claude ; Mme VIDALIN Catherine	ETABLISSEMENTS MAILLET	

AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

22	ZA : 149	Mme DUC Denise		
23	ZA : 140	Mr MALCUS Vincent ; Mme TARRIT Celine		
24	ZA : 137 ; 138	LAREY	LAREY ELECTRO MENAGER (MDA Electroménager Discount)	
25	ZA : 134	Mr FORESTIER Daniel ; Mme FORESTIER Marie Christine		
26	ZA : 132	Mr CHAPAS Eric Jean Lucien		
27	ZA : 131	Mme MALVIEILLE Josette Marie-Therese		
28	ZA : 129	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ		

**ZA du Luminier
(DORE L'ÉGLISE)**

Superficie : 97365m²

Nombre de parcelles : 8

Nombre unités foncières : 3

Nombre entreprises : 4

Taux de vacance (art.220) : 0,00%

Taux de vacance : 0,00%

Taux UF non-bâties : 33,33%

Taux superficie UF non-bâties : 11,22%



AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

UF	Parcelle(s)	Propriétaire(s)	Occupant(s)	Vacance (art.220)
1	ZB : 224	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ	Mr BELLUT Jonathan ; Mr BELLUT Mickael ; Mr FOURNIER Alexandre	
2	ZB : 62 ; 64 ; 65 ; 67 ; 219 ; 223	LIVRA-BOIS	LIVRA-BOIS	
3	ZB : 226	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ		

**ZA de la Dinasse
(MARAT)**

Superficie : 78046m²

Nombre de parcelles : 32

Nombre unités foncières : 10

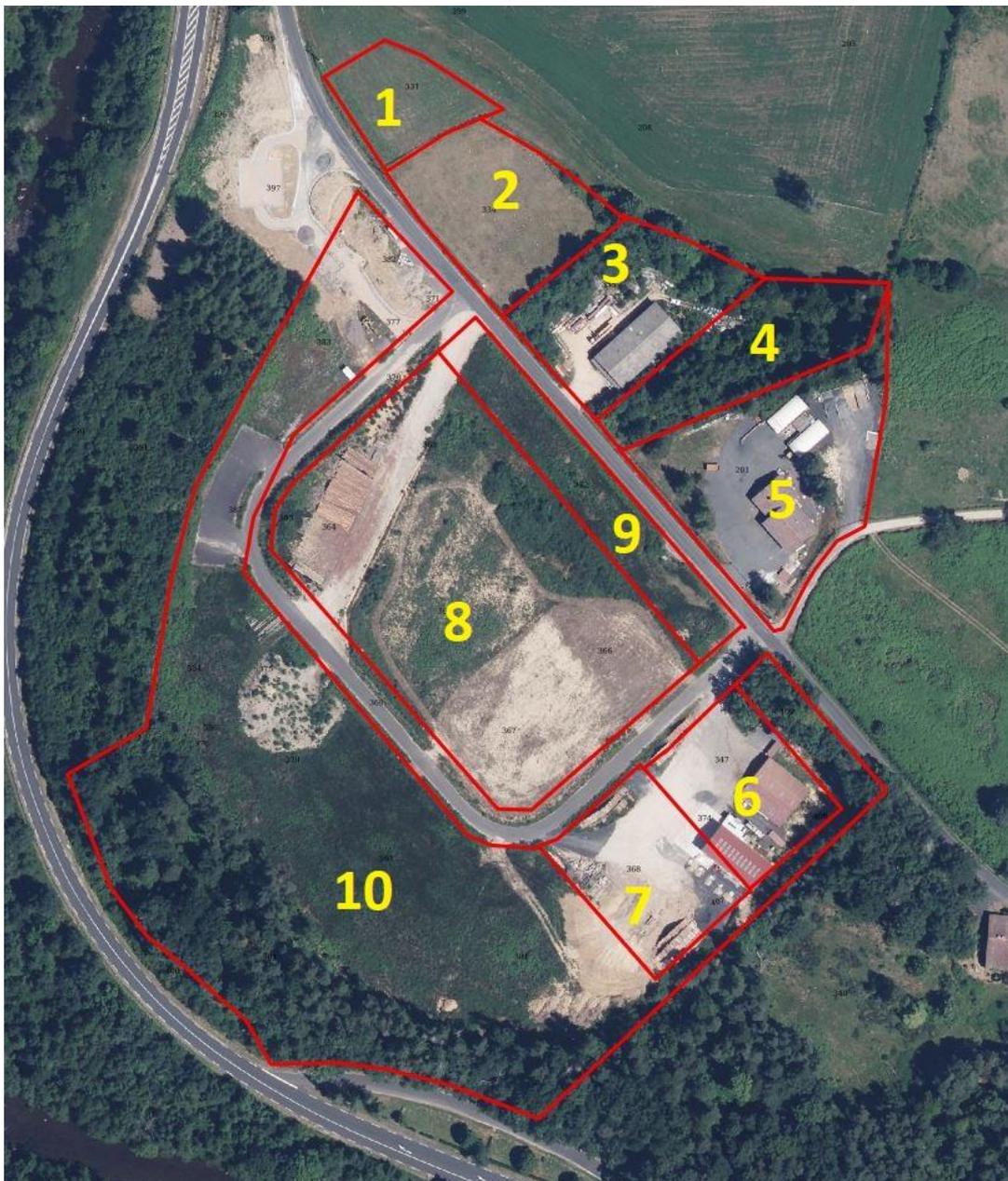
Nombre entreprises : 2

Taux de vacance (art.220) : 0,00%

Taux de vacance : 50,00%

Taux UF non-bâties : 60,00%

Taux superficie UF non-bâties : 37,91%



AR Prefecture063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

UF	Parcelle(s)	Propriétaire(s)	Occupant(s)	Vacance (art.220)
1	AZ : 331	Mr DAMON André		
2	AZ : 334	Mr BREUIL Gabriel		
3	AZ : 335	Etablissements PINEAU ; Mr PINEAU Daniel Denis ; Mme PINEAU Brigitte	ETBALISSEMENTS PINEAU	
4	AZ : 202	Mr PINEAU Daniel Denis		
5	AZ : 201	Département du Puy De Dome	DEPARTEMENT DU PUY DE DOME, CENTRE D'INTERVENTION ROUTIER	
6	AZ : 347 ; 373 ; 408	Mr COUYRAS Jean Claude	Mr COUYRAS Christophe	
7	AZ : 368 ; 407	Mr COUYRAS Christophe Sébastien	Mr COUYRAS Christophe	
8	AZ : 363 ; 364 ; 365 ; 366 ; 367 ; 385	LES ROCHES		
9	AZ :372	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ		
10	AZ : 371 ; 372 ; 375 ; 376 ; 377 ; 379 ; 380 ; 381 ; 382 ; 383 ; 384 ; 386 ; 387 ; 401 ; 409	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ		

ZA le Grand Pré (CUNLHAT)

Superficie : 63327m²

Nombre de parcelles : 31

Nombre unités foncières : 19

Nombre entreprises : 8

Taux de vacance (art.220) : 0,00%

Taux de vacance : 15,79%

Taux UF non-bâties : 15,79%

Taux superficie UF non-bâties : 10,20%



AR Prefecture063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

UF	Parcelle(s)	Propriétaire(s)	Occupant(s)	Vacance (art.220)
1	BI : 324 ; 386	Departement du Puy De Dome	CENTRE INTERVENTION ROUTIER (Departement du Puy de Dome)	
2	BI : 339 ; 463	Mr DUCHE Guillaume	EURL GUILLAUME DUCHE	
3	BI : 464	SCI Le Grand Pré	CHAMBOLLE METALLERIE	
4	BI : 465 ; 466	Commune de Cunlhat		
5	BI : 343 ; 410	Mr PIKL Michel		
6	BI : 421 ; 467 ; 468 ; 469	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ	DECHETTERIE CUNLHAT	
7	BI : 418 ; 420 ; 452	Commune de Cunlhat	SERVICES TECHNIQUES MAIRIE DE CUNLHAT ; LES CHARPENTIER DU LIVRADOIS	
8	BI : 475 ; 476	Mr GENESTIER Phillippe	Mr GENESTIER Phillippe	
9	BI : 474	Commune de Cunlhat		
10	BI : 522	JABRIMAT	MATERIAUX DUFRANCAIS (GEDIMAT)	
11	BI : 520 ; 521	Commune de Cunlhat		
12	BI : 257	Mr CHABRIER Jean		
13	BK : 126	Mr FAURE Michel		
14	BI : 302 ; 127	Mr DAIRE Alain ; Mme DAIRE Béatrice		
15	BI : 454	Commune de Cunlhat	SERVICES TECHNIQUES MAIRIE DE CUNLHAT	
16	BI : 316	Mr FARGETTE Phillippe	SARL FARGETTE	
17	BI : 341	Mr FAURE Michel ; Mme TOURLONIAS Sophie	TRANSPORTS ET LOCATION FAURE	
18	BI : 456	Mr TOURNEBIZE Stéphane ; Mme TOURNEBIZE Véronique	LIVRADOIS DISTRIBUTION (Huit à huit)	

AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

19	BI : 457	STE Immobiliere PADEST	LIVRADOIS DISTRIBUTION (Huit à huit)	
-----------	----------	---------------------------	--	--

**ZA des GOURNETS
(SAINT-ANTHEME)**

Superficie : 55414m²

Nombre de parcelles : 33

Nombre unités foncières : 13

Nombre entreprises : 5

Taux de vacance (art.220) : 0,00%

Taux de vacance : 46,15%

Taux UF non-bâties : 46,15%

Taux superficie UF non-bâties : 46,11%



AR Prefecture063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

UF	Parcelle(s)	Propriétaire(s)	Occupant(s)	Vacance (art.220)
1	E : 835	Commune de Saint-Anthème		
2	E : 38 ; 676	Mr CALMARD Thierry ; Mme CALMARD Myriam		
3	E : 864 ; 867 ; 868	DEBARD	SCI A D G B	
4	E : 821 ; 824 ; 827 ; 833 ; 837 ; 865 ; 866	A C D	A C D	
5	E : 812 ; 817 ; 820 ; 831 ; 886	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ	DECHETTERIE SAINT-ANTHEME	
6	E : 885	Mr FOUGEROUSE		
7	E : 862	AETT GRILLON	SOCIETE NOM INCONNU	
8	E : 9	Mme BAYLE Nathalie ; Mme BAYLE Marie Astrid		
9	E : 777 ; 846 ; 848	SCI COROL	Mr ROLAND BEST	
10	E : 807 ; 810 ; 856 ; 857 ; 861	ABIES-BOIS	ABIES BOIS	
11	E : 858	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ		
12	E : 840 ; 841	Mr TORRES JOSE		
13	E : 884	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ		

AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

ZA VIVEROLS

Superficie : 50597m²

Nombre de parcelles : 27

Nombre unités foncières : 12

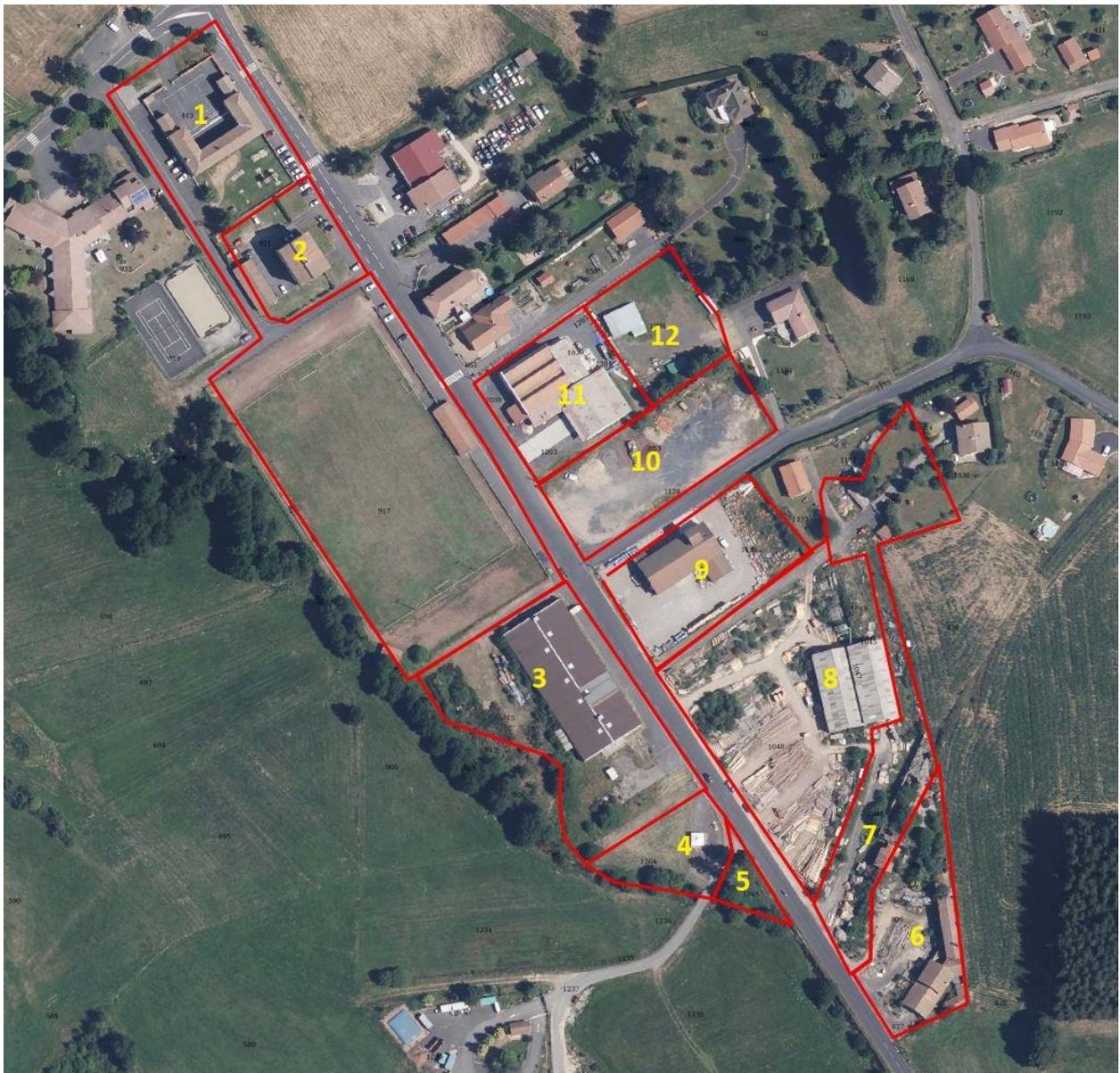
Nombre entreprises : 6

Taux de vacance (art.220) : 0,00%

Taux de vacance : 16,67%

Taux UF non-bâties : 16,67%

Taux superficie UF non-bâties : 6,92%



AR Prefecture063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

UF	Parcelle(s)	Propriétaire(s)	Occupant(s)	Vacance (art.220)
1	D : 443 ; 922 ; 806 ; 920 ; 917	COMMUNE DE VIVEROLS	ECOLE PRIMAIRE ; COMPLEXE SPORTIF GUY VIALARD	
2	D : 921	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON DE VIVEROLS		
3	D : 915	LE CHAMBON	FONVIVE ; ARNET	
4	D : 1264	LE CHAMBON AMBULANCES	MOUSS'AUTO	
5	D : 1265	COMMUNE DE VIVEROLS		
6	D : 736 ; 826	Mr VILLENEUVE Jean Joseph		
7	D : 1046 ; 1050	Mr VILLENEUVE Daniel ; Mr VILLENEUVE Jean Joseph ; Mr VILLENEUVE Paul		
8	D : 1045 ; 1047 ; 1048 ; 1049	Mr VILLENEUVE Daniel ; Mr VILLENEUVE Paul		
9	B : 1138	M G C	EQUIS PÈRE ET FILS	
10	B : 853 ; 1178	COMMUNE DE VIVEROLS		
11	B : 1038 ; 1039 ; 1201 ; 1203 ; 1205	CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ	KALIL - CHANTELAUZE	
12	B : 1202 ; 1204	Mr BERNARD Michel	MENUISERIE FOUGEROUSE	

ZA TOUR SUR MEYMONT

Superficie : 43146m²

Nombre de parcelles : 7

Nombre unités foncières : 4

Nombre entreprises : 3

Taux de vacance (art.220) : 0,00%

Taux de vacance : 25,00%

Taux UF non-bâties : 25,00%

Taux superficie UF non-bâties : 30,33%



AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

UF	Parcelle(s)	Propriétaire(s)	Occupant(s)	Vacance (art.220)
1	ZN : 388 ; 390	Mr HERITIER Sylvain		
2	ZN : 394	Mr MOYA William	Mr MOYA William	
3	ZN : 319 ; 370	SARL MENUISERIE POSE RENOVATION 63	SARL MENUISERIE POSE RENOVATION 63	
4	ZN : 315 ; 317	Mr COMBRIS Denis	Mr COMBRIS Denis	

**ZA du Pêcher
(MARSAC-EN-LIVRADOIS)**

Superficie : 29530m²

Nombre de parcelles : 17

Nombre unités foncières : 11

Nombre entreprises : 4

Taux de vacance (art.220) : 0,00%

Taux de vacance : 63,64%

Taux UF non-bâties : 54,55%

Taux superficie UF non-bâties : 32,05%



AR Prefecture063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

UF	Parcelle(s)	Propriétaire(s)	Occupant(s)	Vacance (art.220)
1	AB : 173	Mr DUMEIL Alain		
2	ZI : 221	Mr CHARRIER Stéphane ; Mme CHARRIER Virginie		
3	AB : 171 ZI : 222 ; 229	AERC	Mr DUMEIL Alain	
4	ZI : 223	PROPRIETAIRE INCONNU		
5	ZI : 226	SCI du Livradois		
6	ZI : 224	SCI Macaux		
7	ZI : 227	PROPRIETAIRE INCONNU	MECANIQUE MATHELIN	
8	ZI : 225	LES SAPINS		
9	ZI : 231 ; 257 ; 265 ; 266 ; 267	SCI AMAC	TRESSE INDUSTRIE	
10	ZI : 235	Mr GRENIER Jean Marc		
11	ZI : 236	Mr GRENIER Jean Marc ; Mme GRENIER Jacqueline	CAROSSERIE GRENIER	

AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

ZA VERTOLAYE

Superficie : 20029m²

Nombre de parcelles : 15

Nombre unités foncières : 5

Nombre entreprises : 7

Taux de vacance (art.220) : 0,00%

Taux de vacance : 20,00%

Taux UF non-bâties : 20,00%

Taux superficie UF non-bâties : 6,52%



AR Prefecture063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

UF	Parcelle(s)	Propriétaire(s)	Occupant(s)	Vacance (art.220)
1	AI : 681 ; 682	COMMUNE DE VERTOLAYE	JARDINS & CO ; MOTEK (Mr LAFARGE Kevin) ; DOCTEUR NOURRISSON GERARD ; Mr CHARDON FRANCOIS (INFIRMIER) ; JULIEN BERTHOULY ; BLIX FORTRESS	
2	AI : 684	Mr CORNAYRE Jerome	Mr CORNAYRE JEROME	
3	AI : 683	Mr FOUQUET Mickael ; Mme FOUQUET Isabelle		
4	AI : 680	Mr MOULIN Rene ; Mme MOULIN Josette	Mr MOULIN RENE	
5	AI : 543 ; 547 ; 634 ; 636 ; 638 ; 639 ; 641 ; 642 ; 646 ; 647	BLIX FORTRESS	BLIX FORTRESS	

ZA de la Masse (AMBERT)

Superficie : 12748m²

Nombre de parcelles : 10

Nombre unités foncières : 7

Nombre entreprises : 8

Taux de vacance (art.220) : 0,00%

Taux de vacance : 0,00%

Taux UF non-bâties : 0,00%

Taux superficie UF non-bâties : 0,00%



UF	Parcelle(s)	Propriétaire(s)	Occupant(s)	Vacance (art.220)
1	BC : 164 ; 165 ; 166 ; 167	SCI MEALET	MECASPE MEALET	
2	BC : 163	THAUNAT	PLOMBERIE FRAISSE	

AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_13-DE
Reçu le 14/12/2023

3	BC : 151	SELIA	SELIA (Etablissements GAMM VERT)	
4	BC : 168	LC GOMEZ	POMPES FUNEBRES DU LIVRADOIS FOREZ	
5	BC : 172	MENUISERIE CHARPENTE COUVERTURE FOURNET	MENUISERIE CHARPENTE COUVERTURE FOURNET	
6	BC : 146	AUTO SERVICE GARAGE	AUTO SERVICE GARAGE ; SN METALU	
7	BC : 111	SCI DU LIVRADOIS	VAYER PEINTURES	